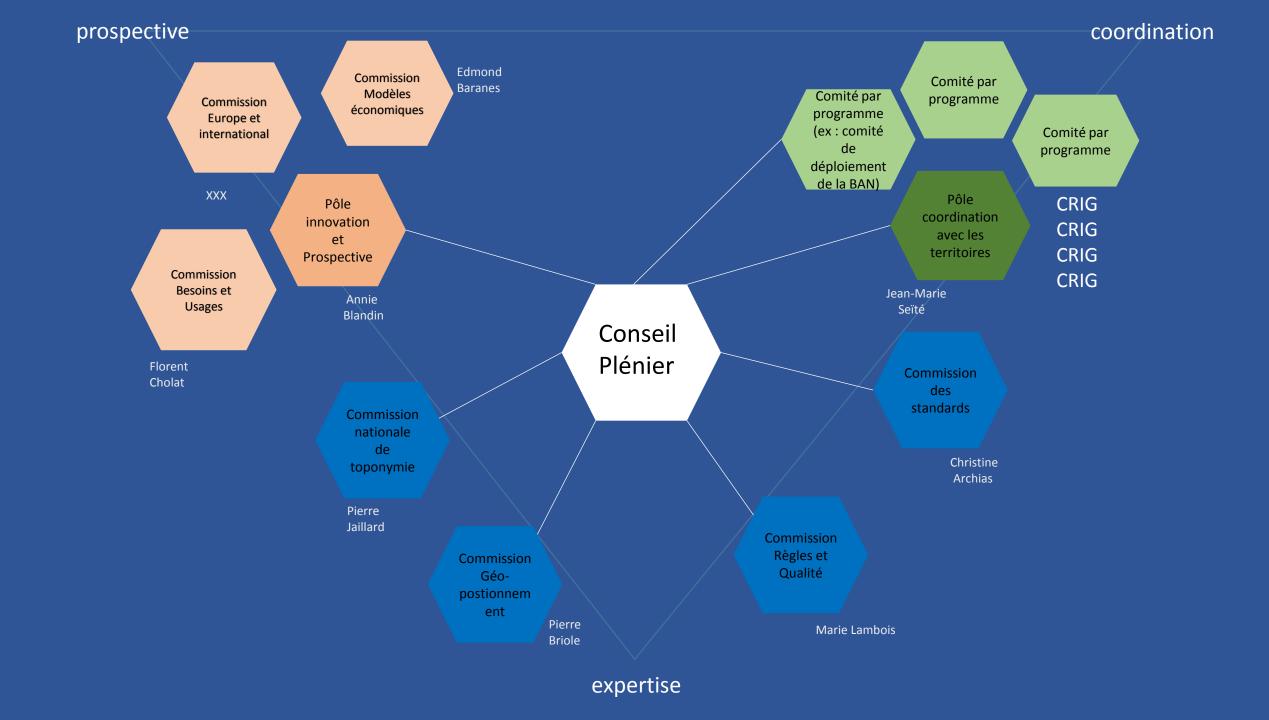


Commission besoins et usages 8 février 2022

Renforcement du CNIG

- Le champ d'intervention du CNIG : les données géolocalisées
- Renforcer le rôle stratégique du CNIG et son rôle de conseil au gouvernement
- Le CNIG est un facilitateur de l'action collective, il n'a de force que dans la réunion des acteurs qui voudront travailler ensemble.
- Trois grands axes :
- rôle prospectif pour définir les axes stratégiques et orienter les travaux
- rôle de coordination des acteurs pour une production de données mutualisées et partagées
- rôle de concentration de l'expertise pour produire des avis, standards, recommandations



les commissions

Chaque commission organise son fonctionnement

membres:

- principe d'ouverture
- le président valide les demandes de participation, la liste des membres maintenue par le secrétariat général
- une commission peut créer, des groupes de travail permanents ou temporaires sur des sujets

les pôles

tous les membres des commissions peuvent participer aux réunions du pôle.

il doit y avoir au minimum une réunion du pôle par an le président du pôle peut inviter d'autres participants aux réunions du pôle, le pôle peut créer à son niveau des comités spécifiques pour étudier un sujet, piloter un projet, organiser des rencontres, etc...

les pôles s'attacheront plus particulièrement à l'organisation des échanges et la diffusion de l'information

Projet de mandat de la commission besoins et usages

La commission Besoins et usages est chargée d'assurer la concertation entre les acteurs, en vue de :

- Apporter une veille sur les nouveaux usages de l'information géolocalisées
 - Explorer les nouveaux domaines d'utilisation de l'information géolocalisée : santé, économie,...
 - Etudier les enjeux liés à l'IA pour les données géolocalisées, établir les connexions avec la stratégie nationale et les feuilles de routes ministérielles
 - Mettre en place les liens avec d'autres instances ou groupe de travail sur des sujets connexes (numérique, statistiques,...)
- Participer à la définition des données d'intérêt général dans le domaine de l'information géolocalisée
- Favoriser l'émergence de nouveaux communs
 - Apporter des recommandations méthodologiques pour l'élaboration de communs
 - Favoriser l'émergence de projets concrets en lien avec la fabrique des géocommuns de l'IGN

La commission « Besoins et Usages » mène à bien sa mission dans le cadre d'une large concertation, associant en son sein des utilisateurs, des producteurs, des représentants de l'Etat et des collectivités territoriales, des fournisseurs de services liés à l'information géographique, des plates-formes régionales ou locales de coordination et de diffusion d'informations géographiques.

Elle mène ses activités en lien avec d'autres formations spécifiques, commissions et groupes de travail du CNIG notamment via le pôle innovation et prospective

Initier une liste de sujets à traiter

Ateliers du CNIG (juillet et septembre 2021), Conseil plénier du 1^{er} décembre, Atelier du CNIG sur les données géolocalisées pour la transition écologique du 27 janvier 2022.

- définition d'un référentiel des bâtiments (présentation le 07/02)
- définition d'un référentiel des voies (à instruire)
- démonstrateur d'IA dans les territoires (à instruire)
- formulation du besoin en cadastre géoréférencé (à instruire)
- favoriser les démonstrateurs d'IA dans les territoires (à instruire)
- définitions sur les paysages (présentation le 07/02)
- définition des liens avec la Fabrique des géocommuns de l'IGN (présentation le 07/02)

Réunion d'aujourd'hui, pour compléter la liste.

- nécessite une instruction : identification d'un animateur et de co-animateurs. Identification des participants.

Objectif de la commission besoins et usages : préciser les besoins, les usages, les définitions, les acteurs, en amont des travaux d'autres commissions (standards, coordination, ...)